Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20260311-DE20260310-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°20260310

Nombre de Conseillers:

En exercice : 13
Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt six
le: 9 mars

Pour : 11 Contre :0 Abstention :0
Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de
M. Claude VIET
Date de la convocation : 26 février 2026
PRESENTS : MM VIET C- ANGER M- LE SAUCE B - SCHNAIDERMAN C- BIDAN D – LE METAYER C – AUBIN A -CALME M- RENOUARD R- HUET P- ROBIN C.
Secrétaire : Carole Schnaiderman
ABSENTS : CHEVALIER N, RIGOUX J

Eco pâturage abords de l'étang

Le conseil municipal approuve le renouvellement du contrat avec Argoat Eco Pâturage de Caurel (22) pour un montant annuel de 1 224,00 € TTC ou 102 € TTC par mois de présence effective du troupeau à compter de 2026 sur le terrain aux abords de l'étang et autorise le maire ou un adjoint à le signer.

Affiché le 10 Mars 2026
Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gonnery, le 10 mars 2026
Le Maire,
Claude VIET.